



**POUR UN SERVICE PUBLIC
FERROVIAIRE DE QUALITÉ**

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012

Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

Paris le 20 Avril 2022

Monsieur Alain ROUSSET

Président du Conseil Régional

de Nouvelle Aquitaine

Hôtel de Région

14 rue François de SOUDRIS

CS 81 383 – 33077 BORDEAUX Cedex

Affaire suivie par : Richard DEPUICHAFFRAY

Ref : S-2021-02-000103

OBJET : suites (*missions des contrôleurs, ligne ferroviaire BLAYE-ST MARIENS...*) de votre courrier du 02 Mars 2022.

Monsieur le Président,

Comme l'attente fut longue, nous avons apprécié de réceptionner enfin votre lettre datée du 02 Mars 2022 se voulant être une réponse à différents courriers de la Convergence Nationale Rail qui vous ont été adressés les 26/10/2020, 08/12/2020 et 11/01/2021. Par ces derniers nous abordions plusieurs questions avec, entre autres, la sécurité dans les trains et dans les gares, la consistance du Service public ferroviaire dans la région N-A, l'avenir de certaines lignes à moderniser et/ou à rouvrir au transport ferroviaire. . .

De ce fait, votre réponse a été fournie et pour l'essentiel des points soulevés, nous avons laissé au Comité Régional de Vigilance ferroviaire de Nouvelle Aquitaine dont la CNR est partie prenante, le soin d'en tirer les enseignements utiles. Cela dit, nous souhaitons par la présente vous interpellier sur deux sujets que vous avez évoqués dans votre correspondance du 02 Mars 2022.

Tout d'abord, dans le dernier paragraphe de celle-ci, vous nous indiquez , suite à notre demande que soit présent au minimum un contrôleur à bord des trains , je vous cite : « *Je tiens à préciser que les contrôleurs n'ont pas de mission de sécurité qui relève de la sûreté générale de SNCF(SUGE)* ». En ma qualité d'ancien contrôleur de la SNCF, cette « *précision* » ,vous en conviendrez, m'a interloqué !!

Je me vois donc contraint, Monsieur le Président, de vous rappeler ainsi qu'à vos services , que les contrôleurs de la SNCF(ASCT) ont à bord des trains les mêmes compétences que les agents de la Surveillance générale (SUGE) , à savoir : la flagrance ! Le code des transports donne ainsi aux deux services les mêmes prérogatives, la différence étant le port d'armes. Ainsi l'assermentation dont disposent les contrôleurs leur permet de constater et de verbaliser les infractions reprises à la Police des Chemins de Fer et au code des transports. Le contrôleur (ASCT) assure l'accompagnement des trains, vérifie la validité des titres de transport, veille à la sécurité des circulations et des voyageurs, à la préservation des recettes, constate les comportements inadéquats. . .

Ce rappel renforce l'exigence de doter chaque circulation de personnel d'accompagnement assermenté, formé, apte à intervenir en toutes circonstances comme le prévoient les règles à bord des trains. L'absence de contrôleur fragilise la chaîne de sécurité ! Cette question devrait vous sensibiliser et vous conduire à modifier en conséquence la convention TER, a fortiori que votre Région a connu ces dernières années des agressions d'usagers, des incidents , comme ce fut le cas le 11 Janvier dernier en gare de MACHEPRIME, sur la ligne BORDEAUX-ARCACHON.

Le deuxième sujet que nous entendons relancer auprès de vous est bien l'enjeu de la réouverture au transport de voyageurs de la ligne ST MARIENS-BLAYE. Bien qu'en juin 2021 vous vous êtes déclaré favorable à cette réouverture comme, semble t-il, lors de l'adoption en séance plénière du Conseil Régional N-A du 11/10/2021 d'une motion visant à inscrire la réouverture de la ligne susvisée dans le contrat de plan ETAT-REGION 2021-2027 et de l'intégrer au projet du métropolitain, dans votre réponse du 02 Mars 2022, vous semblez contre toute attente, privilégier la route pour desservir les 35 000 habitants du Nord Gironde et BLAYE qui demeure la seule Sous Préfecture à être dépourvue d'une desserte par train. Au moment où les prix des carburants flambent, amputant sérieusement le pouvoir d'achat de ceux qui ne peuvent se déplacer qu'en automobile, au moment où les exigences citoyennes se renforcent sur la base du sixième rapport du GIEC pour lutter plus vite et plus efficacement contre le réchauffement climatique, en privilégiant les modes de transports alternatifs à la route, l'avenir n'est pas à sacrifier une infrastructure ferroviaire en la transformant en piste cyclable ou autre promenade plantée !! N'insultons pas l'avenir !! En quoi ces projets qui fleurissent, aussi sympathiques soient ils sont de nature à de-saturer la RD 137, l'une des routes la plus embouteillée de France ou encore l'A 10, encombrée également !? L'option des « cars express » n'est pas la réponse idoine et est contraire aux exigences citoyennes qui s'expriment. En procédant ainsi vous allez ajouter des difficultés

aux contraintes qui existent déjà, en dégradant l'environnement (*pollutions...*), en détériorant les infrastructures routières, en amplifiant les risques d'accidents...

Pour réussir une véritable transition écologique, le train et le Rail Public constituent des atouts indéniables quand on sait que le train ne représente que 10% de l'ensemble des transports contre 85% pour la route mais ne pèse que 0,3% des émissions totales de CO2 !!

Comme le souligne à juste titre le Comité Régional de Vigilance Ferroviaire de Nouvelle Aquitaine, en appui du collectif BLAYE-BORDEAUX RAIL et l'Amicale des Usagers du train, le coût du financement de la remise en service de la ligne St MARIENS-BLAYE ne représente que l'équivalent de 2 kms de tramway à BORDEAUX !

Vous l'avez compris, Monsieur le Président, au regard des lourds enjeux environnementaux, des choix de société qui s'imposent à tous, il faut massivement investir dans des projets qui permettent de répondre aux besoins croissants de mobilité, de réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre, d'assurer un autre avenir aux futures générations et à notre planète . . . qui continue de brûler !!

OSEZ le RAIL PUBLIC, Monsieur le Président !!

Sur cette perspective engageante, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

P/Le Bureau de la Convergence Nationale Rail

Le Président : Didier LE RESTE

PS : copie pour info au Comité Régional de Vigilance Ferroviaire de N- A